



Conseil de sécurité

Soixante-dix-neuvième année

9533^e séance

Lundi 22 janvier 2024, à 10 heures

New York

Provisoire

Président : M. de Rivière (France)

Membres :

Algérie	M. Bendjama
Chine	M. Zhang Jun
Équateur	M. De La Gasca
États-Unis d'Amérique	M. Wood
Fédération de Russie	M. Lavrov
Guyana	M ^{me} Rodrigues-Birkett
Japon	M ^{me} Shino
Malte	M ^{me} Frazier
Mozambique	M. Fernandes
République de Corée	M. Hwang
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Kariuki
Sierra Leone	M. Kanu
Slovénie	M. Žbogar
Suisse	M ^{me} Baeriswyl

Ordre du jour

Menaces contre la paix et la sécurité internationales

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0601 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Menaces contre la paix et la sécurité internationales

Le Président : Conformément à l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de l'Ukraine à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du Règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Adedeji Ebo, Haut-Représentant adjoint pour les affaires de désarmement, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M. Ebo.

M. Ebo (*parle en anglais*) : Je fais cet exposé au nom de la Haute-Représentante pour les affaires de désarmement, M^{me} Izumi Nakamitsu, qui est actuellement absente.

Près de deux ans se sont écoulés depuis que la Fédération de Russie a lancé son invasion à grande échelle de l'Ukraine, en violation de la Charte des Nations Unies, ce qui représente 23 mois de mort, de destruction, de souffrances insupportables et de dévastation.

Comme je l'ai indiqué lors de mes précédents exposés sur ce sujet, la fourniture d'une aide militaire et les transferts d'armes et de munitions aux forces armées ukrainiennes se sont poursuivis au cours des derniers mois. Selon les informations accessibles à tous, ces transferts concerneraient entre autres des armes lourdes classiques, comme des chars de combat, des véhicules blindés de combat, des avions de combat, des hélicoptères, des systèmes d'artillerie de gros calibre, des systèmes de missiles et des drones aériens de combat, ainsi que des munitions télécommandées et des armes légères et de petit calibre et leurs munitions. En outre, selon certaines informations, des États procèdent ou prévoient de procéder à des transferts d'armes, telles que des drones aériens, des missiles balistiques et des munitions, aux forces armées russes, et ces armes sont utilisées en Ukraine. Il va sans dire, comme l'a souligné la Haute-Représentante à maintes reprises, que tout transfert d'armes doit s'inscrire dans le cadre juridique international applicable, y compris les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

Les informations faisant état du transfert et de l'utilisation d'armes à sous-munitions tout au long du conflit sont très préoccupantes. Le Secrétaire général a demandé à plusieurs reprises qu'il soit mis fin immédiatement à l'emploi d'armes à sous-munitions. Conformément à sa position de longue date, ces armes doivent être rendues inutilisables et reléguées aux oubliettes de l'histoire. En outre, les mines et les restes explosifs de guerre ont entraîné une pollution généralisée des terres, les rendant inutilisables à des fins agricoles, et entravent également la circulation des personnes en Ukraine.

Les États qui ne sont pas encore parties à la Convention sur les armes à sous-munitions et à la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction doivent tout mettre en œuvre pour adhérer à ces instruments. J'exhorte également toutes les parties concernées à respecter les obligations que leur impose la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination, et à s'abstenir de transférer ou d'utiliser des mines interdites au titre du Protocole II modifié s'y rapportant.

Comme l'a déjà souligné la Haute-Représentante pour les affaires de désarmement, l'afflux massif d'armes et de munitions dans tout conflit armé suscite d'importantes préoccupations pour la paix, la sécurité et la stabilité, notamment en raison de leur détournement et de leur prolifération même après la fin du conflit. Exposant sa vision d'un Nouvel Agenda pour la paix, le Secrétaire général appelle les États Membres à prendre des mesures pour remédier aux problèmes posés par le détournement, la prolifération et l'utilisation à des fins néfastes des armes classiques aux niveaux régional, sous-régional et national. Comme le stipule la cible 16.4 du Programme de développement durable à l'horizon 2030, il ne sera possible de réduire nettement les flux d'armes illicites que par une coopération et une coordination solides de la communauté internationale.

Les États ont mis en place un certain nombre d'instruments, y compris des instruments juridiquement contraignants tels que le Traité sur le commerce des armes et le Protocole relatif aux armes à feu, qui doivent être pleinement exploités pour lutter contre les risques de détournement et de trafic. Par ailleurs, le Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects et l'Instrument international de traçage qui lui est associé

demeurent également des outils de première importance pour lutter contre le commerce illicite sous tous ses aspects. La mise en œuvre du Cadre mondial pour la gestion des munitions classiques tout au long de leur cycle de vie, récemment adopté, contribuera à lutter plus efficacement contre le détournement de munitions classiques de tous types et à prévenir les explosions imprévues de sites de munitions. J'appelle de nouveau les États à adhérer aux traités et accords pertinents et à s'acquitter pleinement des obligations juridiques et des engagements politiques qui leur incombent en vertu des instruments de maîtrise des armes classiques auxquels ils sont parties, en vue de réduire au minimum les risques de détournement, de trafic et d'utilisation abusive d'armes et de munitions.

Le Secrétaire général a clairement exhorté tous les États à s'abstenir d'employer des armes explosives dans les zones peuplées, car leur emploi risque fort de causer des dommages aveugles aux civils, y compris en Ukraine et en Fédération de Russie. J'appelle une fois de plus tous les États Membres à adopter et à mettre en œuvre dans une large mesure et de manière concrète la Déclaration politique sur le renforcement de la protection des civils contre les conséquences humanitaires découlant de l'utilisation d'armes explosives dans les zones peuplées, qui a été adoptée en novembre 2022. La conférence qui lui sera consacrée et qui se tiendra à Oslo, en avril, sera l'occasion pour davantage d'États de souscrire à la Déclaration et de s'engager à renforcer la protection des civils.

Les attaques constantes contre les civils et les infrastructures civiles restent extrêmement alarmantes. Je tiens à rappeler clairement, une fois de plus, que toutes les parties à un conflit armé ont le devoir de protéger les civils en période de conflit armé et de veiller au respect du droit international applicable, y compris le droit international humanitaire. Il s'agit d'une obligation claire. Entre le 24 février 2022 et le 21 janvier de cette année, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme a recensé 29 731 victimes civiles en Ukraine, dont 10 287 morts et 19 444 blessés ; les chiffres réels sont probablement plus élevés. Je tiens à le répéter : les attaques dirigées contre les civils et les infrastructures civiles sont interdites par le droit international et doivent cesser immédiatement. Malheureusement, l'utilisation de drones aériens de combat contre des civils et des infrastructures civiles se poursuit, et occasionne des morts et des blessés parmi les civils. Comme toute autre arme ou tout autre système d'armes, les drones aériens armés et les missiles ne doivent pas être utilisés d'une manière qui soit incompatible avec le droit international humanitaire.

L'ONU continuera d'œuvrer en faveur d'une paix juste et durable en Ukraine, conforme au droit international, notamment la Charte des Nations Unies et les résolutions de l'Assemblée générale. Je reprends à mon compte l'appel lancé par le Secrétaire général à tous les États pour qu'ils fassent leur part pour éviter une nouvelle escalade et poser les fondements d'une paix durable. La seule façon de mettre fin aux souffrances et aux destructions est de mettre un terme à cette guerre

Le Président : Je remercie M. Ebo pour son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil de sécurité qui souhaitent faire une déclaration.

Je donne la parole au Ministre des affaires étrangères de la Fédération de Russie.

M. Lavrov (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Aujourd'hui, nous débattons une fois de plus de la situation en Ukraine, alors que l'Occident continue de lui livrer des armes et de lui envoyer des mercenaires, ce que nous avons récemment confirmé lorsque nous avons commencé à prendre des mesures pour éliminer les mercenaires français qui se trouvent près de Kharkiv. Nous venons d'entendre une mise à jour de M. Ebo, Haut-Représentant adjoint pour les affaires de désarmement, et nous le remercions des informations communiquées et des recommandations adressées au Conseil de sécurité.

Pour la grande majorité des experts impartiaux, il est désormais évident que le facteur clef qui entrave le règlement pacifique de la crise ukrainienne est l'appui continu de l'Occident au régime de Kiev, en dépit du fait qu'il est manifestement à l'agonie et incapable d'accomplir la tâche qui lui a été assignée d'infliger une défaite stratégique à la Russie ou, comme nous l'avons entendu récemment, au moins d'affaiblir mon pays.

La réalité est que, malgré l'échec total de l'armée ukrainienne sur le champ de bataille, les parrains occidentaux du régime de Kiev continuent de l'encourager avec une insistance maniaque à poursuivre ses affrontements militaires insensés, en utilisant des slogans mensongers alléguant que l'effondrement du régime de Zelenskyy représente prétendument une menace existentielle pour les Ukrainiens, que la Russie veut asservir. Pour celles et ceux qui comprennent la genèse de la crise ukrainienne, il est clair qu'il n'y a pas une once de vérité dans ces affirmations. L'opération militaire spéciale que la Russie a lancée en février 2022 n'était dirigée ni contre l'Ukraine ni contre le peuple ukrainien, avec lequel nous continuons d'entretenir des liens fraternels. Ce n'est pas un hasard si près de 7 millions d'Ukrainiens ont trouvé refuge en

Russie depuis 2014. Nous avons été contraints de lancer une opération militaire contre les excès d'un régime criminel enhardi par l'impunité dont il bénéficie et, qui, malgré nos nombreuses d'années d'efforts, ne voulait pas renoncer à la guerre qu'il mène contre ses propres citoyens dans le sud et le sud-est de l'Ukraine ni à sa politique de discrimination totale contre les Ukrainiens russophones, qui constituent encore le groupe majoritaire dans le pays.

Le régime de Zelenskyy a agi ainsi en violation non seulement des Accords de Minsk approuvés par le Conseil de sécurité, mais également des principes élémentaires du fonctionnement d'une société civilisée et en violation flagrante des droits humains fondamentaux, y compris les droits des minorités nationales, qui sont inscrits dans la Constitution ukrainienne. Dans le même temps, les parrains occidentaux du régime de Kiev, qui ont fomenté le coup d'État anticonstitutionnel perpétré il y a 10 ans, non seulement n'ont pas réussi à maîtriser les meneurs de la clique de Kiev, mais ils ont aussi secrètement commencé à armer l'Ukraine et à la préparer à la guerre contre la Russie, sous le couvert de l'ensemble des mesures en vue de l'application des Accords de Minsk. Ce fait a désormais été établi grâce aux aveux des personnes qui ont participé directement à ce processus, qui ont rédigé et signé les Accords de Minsk et les ont soumis au Conseil, pour examen et approbation.

La raison pour laquelle l'Occident se comporte de manière aussi cynique et criminelle est évidente et a été clairement exprimée à Washington et dans d'autres capitales récemment. L'Occident mène une guerre contre la Russie, qui doit être remise à sa place, par l'entremise des Ukrainiens et sans perdre ses propres soldats. Le Président Biden a décrit cette situation comme étant un excellent investissement, et d'autres responsables américains, ainsi que leurs collègues britanniques des rivages brumeux de l'Albion ont utilisé des expressions similaires.

Les représentants de l'Administration actuelle semblent encore plus cyniques, compte tenu des efforts qu'ils fournissent pour inciter leurs adversaires au Congrès à approuver un nouveau programme d'aide pour l'Ukraine. Leurs discours nous ont notamment appris que 90 % du budget militaire alloué par les Américains au régime de Kiev reste en réalité aux États-Unis, et sert à développer le secteur militaro-industriel du pays et à moderniser les armes. Pendant ce temps-là, on se débarrasse des vieilleries en Ukraine. La plupart des grandes usines et entreprises ukrainiennes, y compris celles qui transforment du lithium, ont également été vendues aux Américains, à qui des terres fertiles sont par ailleurs louées

à très bas prix en vertu de baux sans date de fin. L'acquisition par les entités de Soros de terres noires fertiles pour l'élimination des déchets de l'industrie chimique occidentale en est un exemple frappant. Le Secrétaire d'État Blinken a souligné que le fait de continuer à fournir de l'aide à l'Ukraine garantissait la création de nouveaux emplois aux États-Unis. C'est comme s'il ne parlait pas du financement d'une guerre qui a déjà fait des centaines de milliers de morts en Ukraine, mais plutôt d'une activité commerciale lucrative.

Il est clairement temps pour les Européens – et j'en appelle à ceux à qui il reste du bon sens – de se réveiller enfin et de comprendre que les États-Unis, avec l'aide du régime de Zelenskyy, ne font pas seulement la guerre à la Russie, mais qu'ils sont également en train de mettre à exécution leur stratégie qui consiste à affaiblir sérieusement l'Europe en tant que concurrente économique. Washington attend à leur sécurité énergétique, provoquant un dangereux glissement vers la crise dans la sphère socioéconomique européenne.

Inutile que je m'attarde bien longtemps sur la question des attaques terroristes contre les gazoducs Nord Stream 1 et 2. Les États-Unis s'entêtent à bloquer toute tentative d'enquête internationale honnête à ce sujet, et les dirigeants européens actuels, d'abord et avant tout en Allemagne, sont suffisamment dociles pour garder le silence, s'étant résignés à l'humiliation publique. En même temps, la plupart des membres de l'Union européenne continuent de suivre de manière obéissante les ordres de Washington, qui leur intime de fournir toujours plus d'armes à Kiev, vidant leurs arsenaux, qu'ils reconstitueront, bien entendu, en achetant des produits manufacturés par le complexe militaro-industriel des États-Unis. Les Européens devront trouver l'argent nécessaire.

Les marchands de mort ne sont pas gênés le moins du monde que leurs armes, parmi lesquelles figurent des armes à sous-munitions et des obus à l'uranium appauvri, soient utilisées de façon méthodique, impitoyable et délibérée pour frapper en toute connaissance de cause des biens de caractère purement civil, comme cela a été le cas avec les frappes contre les quartiers résidentiels de Belgorod le 30 décembre et contre un marché et des magasins de Donetsk hier. Le sang des dizaines de civils morts est sur les mains et la conscience de ceux qui à la fois arment le régime de Zelenskyy et déclarent officiellement que les autorités de Kiev ont le droit de choisir les cibles de leurs frappes. On se souvient de la manière dont les Anglo-Saxons ont bombardé Dresde en février 1945, sans la moindre justification militaire, et de la manière aussi

dont ils ont rasé Mossoul, en Iraq, et Raqqa, en Syrie, il n'y a encore pas si longtemps. Et à présent ils équipent des successeurs très dignes d'eux pour appliquer leurs méthodes terroristes barbares.

Toutes ces années à fournir de manière insensée des quantités d'armes au régime totalement corrompu de Zelenskyy ont créé un autre problème très dangereux. Pour tirer tout le profit possible du conflit, ceux qui sont aux commandes à Kiev revendent carrément certaines des armes fournies par l'Occident sur le marché noir. Les annonces ne manquent pas sur le dark Web pour qui veut s'en procurer. On peut difficilement imaginer que cela se fasse à l'insu et sans le concours des hommes d'affaires occidentaux, car, comme on dit, une main lave l'autre. L'un des derniers exemples en date est celui des fusils M-16 américains qui ont été transférés à Kiev, et que n'importe qui peut maintenant acheter en ligne avec de la cryptomonnaie. Évidemment, les groupes terroristes profitent de l'aubaine. Les armes se retrouvent entre leurs mains et se propagent en Afrique, au Moyen-Orient et même en Amérique latine, déstabilisant un peu plus des régions déjà instables.

Cette situation scandaleuse a pris de telles proportions qu'il n'est plus possible de garder le silence. Même les États-Unis ont dû admettre officiellement le problème. Un récent rapport du Pentagone indique par exemple que la valeur des armes destinées aux forces armées ukrainiennes qui ont été détournées dépasse le milliard de dollars, et je suis persuadé qu'on est en dessous de la vérité. Quelque 40 000 armes, y compris des drones et des lance-roquettes, n'ont tout simplement pas été comptabilisées, car il n'y avait pas de registre. Je crois comprendre que des inspecteurs américains sont actuellement à Kiev pour voir par eux-mêmes comment les choses se passent, et nous leur souhaitons bonne chance.

Nous avons entendu maintes fois et entendrons probablement encore aujourd'hui nos collègues occidentaux avancer l'argument malhonnête qui peut se résumer de la manière suivante : si la Russie cesse les combats, ce sera la fin de la guerre, mais si l'Ukraine cesse les combats, ce sera la fin de l'Ukraine. Les plus hauts responsables des États-Unis sont même allés jusqu'à dire que la Russie attaquerait ensuite la Pologne, les pays baltes et la Finlande. On peut échafauder bien des théories dans l'espoir d'obtenir de l'argent du Congrès et des parlements européens, en les convainquant de la nécessité de continuer à aider l'Ukraine, au détriment de leurs propres citoyens et jusqu'au dernier dollar et au dernier euro.

Lorsqu'ils exigent de la Russie qu'elle mette fin à son opération militaire spéciale, ils sont parfaitement conscients que, si soudain cela se produisait, le régime de Kiev, après avoir pansé ses blessures, continuerait son extermination de tout ce qui est russe et de l'identité culturelle, historique et religieuse russe qui est là depuis des siècles. Le régime de Zelenskyy continuerait de promouvoir son nationalisme affreusement misanthrope, qui est étranger à la majorité de la population, glorifiant ceux qui, avec les nazis, ont exterminé des centaines de milliers de Juifs, de Roms, de Russes, de Polonais et d'Ukrainiens pendant la Seconde Guerre mondiale. La dictature serait renforcée, la répression de l'opposition et de tout type de dissidence se poursuivrait, et il y aurait beaucoup plus de prisonniers politiques. Et les démocraties occidentales continueraient de faire semblant de ne pas voir ce qui se déroule sous leurs yeux et garderaient un silence approuvateur, exactement comme elles le font maintenant, même après qu'un citoyen américain, le journaliste Gonzalo Lira, a été torturé à mort dans la cellule d'une prison des services de sécurité ukrainiens pour avoir publié des documents objectifs qui n'allaient pas dans le sens du régime de Zelenskyy. A-t-on entendu un seul responsable en Occident, et notamment aux États-Unis, dire ne serait-ce qu'un mot au sujet de sa mort ? Non. Et aujourd'hui, il est peu probable que les délégations occidentales et les représentants du régime de Kiev trouvent le courage de commenter de quelque manière ce crime flagrant – un de plus – de Zelenskyy et de sa clique. Au lieu de cela, on continuera de les entendre parler de « l'agression russe » et de leur promesse de soutien indéfectible au régime de Kiev.

La fourberie et la lâcheté des protecteurs de Zelenskyy sont apparues au grand jour après l'ignoble mise en scène de Boutcha en avril 2022. Nos nombreuses demandes pour au moins connaître le nom des personnes prétendument tuées par les soldats russes restent sans réponse. J'ai sollicité plusieurs fois le Secrétaire général à ce sujet, mais en vain. Il semble qu'il ne soit tout simplement pas autorisé ne serait-ce qu'à établir la vérité, car cela exposerait les marionnettistes occidentaux.

Et que se passerait-il si l'Ukraine cessait les combats ? Des centaines de milliers de vies seraient épargnées, celles des gens que les autorités de Kiev essaient d'attraper comme du bétail dans la rue, dans les bars et dans les églises, pour servir de chair à canon et les envoyer à la mort au nom des intérêts géopolitiques occidentaux et de ce qu'ils appellent les « valeurs démocratiques ». Le peuple ukrainien n'avait aucune intention de se retrouver en guerre contre la Russie. Et cela reste vrai aujourd'hui.

Il n'y en a que pour les intérêts des Anglo-Saxons, de leurs sbires et des hauts dirigeants criminels et corrompus de Kiev, qui sont indissociables de l'Occident, puisqu'ils comptent l'un sur l'autre pour assurer leurs arrières, et ont peur d'être finis dès que la guerre prendra fin. Ensemble, ils ont saboté les Accords de Minsk, foulant aux pieds une chance de paix en avril 2022 quand les États-Unis et le Royaume-Uni ont interdit à Kiev de conclure un traité de paix. Même aujourd'hui, ils ne veulent toujours pas de la paix, en dépit du fait que le régime de Kiev ne survit que grâce à l'aumône occidentale, comme le reconnaissent même ses porte-voix.

Une majorité d'Ukrainiens commence à comprendre qui est leur véritable ennemi et qui les manipule depuis des années, en les effrayant avec des mensonges sur la Russie et en tentant d'effacer notre histoire commune. Cette évolution dans la compréhension des Ukrainiens est clairement visible sur les réseaux sociaux, par exemple. Malgré une censure impitoyable, la vérité commence à filtrer sur la façon dont les gens vivent en Crimée et dans les autres régions récemment réunifiées avec la Russie. Contrairement aux prédictions des propagandistes de Kiev, Russes et Ukrainiens, entre autres nationalités, y vivent ensemble dans la paix et l'harmonie. Les nouvelles autorités règlent les problèmes de la population, améliorent ses conditions de vie et développent ses infrastructures, sans chercher à se remplir les poches. Le contraste est si évident qu'il est inutile de le nier, d'où la volonté de l'Ukraine et de l'Occident de tout mettre en œuvre pour étouffer ces informations – cette vérité. Elles sont très dangereuses pour eux, car elles montrent que les Russes et les Ukrainiens peuvent et doivent vivre dans des conditions qui ne permettent pas à l'Occident de s'immiscer dans les relations entre deux peuples frères ou de recourir à la vieille méthode colonialiste consistant à les dresser l'un contre l'autre.

Et une fois que les objectifs de l'opération militaire spéciale auront été atteints, que ce soit par des moyens militaires ou pacifiques, c'est ainsi qu'ils vivront, en bons voisins et en frères. Je tiens à souligner que nous n'avons jamais renoncé à une solution pacifique et que nous sommes toujours restés prêts à discuter. Les discussions ne porteront pas sur la manière de maintenir les dirigeants du régime de Kiev au pouvoir et d'assouvir leurs fantasmes, mais sur les moyens de surmonter les stigmates de leur décennie de pillage destructeur du pays et de violence contre son peuple, et d'éliminer les causes d'une situation tragique pour l'Ukraine. Tous les autres plans et formules prétendument pacifiques que le régime de Kiev et son parrain continuent en vain de promouvoir

n'ont rien à voir avec la paix et ne servent que de couverture pour prolonger la guerre et pomper l'argent des contribuables occidentaux. Il est regrettable que le Secrétariat compromette sa réputation en participant au format dit de Copenhague, qui est absolument surréaliste. Ces formules ne mèneront nulle part, et plus tôt Washington, Londres, Paris et Bruxelles s'en rendront compte, mieux ce sera pour l'Ukraine et pour l'Occident, dont la croisade contre la Russie lui fait déjà courir des risques évidents en termes de réputation et d'existence. Je leur recommande de tenir compte de ce conseil avant qu'il ne soit trop tard.

M^{me} Frazier (Malte) (*parle en anglais*) : Je remercie le Haut-Représentant adjoint Ebo de son exposé instructif.

Il y a près de deux ans, pendant sa présidence du Conseil de sécurité, la Fédération de Russie a décidé de violer les principes fondamentaux du droit international en lançant une guerre d'agression à grande échelle contre son voisin souverain, agissant ainsi en totale opposition avec son devoir de maintenir la paix et la sécurité internationales. La séance d'aujourd'hui est une énième tentative de justifier l'injustifiable et de faire passer la victime pour l'agresseur, et l'agresseur pour la victime.

Malte condamne la campagne de frappes aériennes systématiques, entamée le 29 décembre et menée actuellement par la Russie, contre des cibles civiles et des infrastructures critiques en Ukraine. Pas plus tard que la semaine dernière, elle a bombardé les villes de Kharkiv et d'Odesa, faisant au moins 20 blessés parmi les civils. Ces attaques incessantes et inhumaines ont détruit des infrastructures civiles, y compris des immeubles d'habitation, des établissements médicaux et des infrastructures vitales. Les attaques contre les civils et les infrastructures civiles sont interdites par le droit international. Elles sont totalement inacceptables et doivent cesser. Selon le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, le nombre confirmé de civils tués depuis février 2022 s'élève à plus de 10 200, dont 575 enfants, tandis que plus de 19 300 autres ont été blessés.

Le transfert à la Russie de missiles balistiques, ainsi que d'autres armes et matériels connexes, par la République populaire démocratique de Corée et l'Iran, viole de nombreuses résolutions du Conseil de sécurité, sape le régime mondial de non-prolifération et inflige de nouvelles souffrances au peuple ukrainien. Nous condamnons ces violations avec la plus grande fermeté et appelons toutes les parties à respecter pleinement toutes les résolutions pertinentes. Outre ses attaques de drones, ses bombardements et les destructions qu'elle sème,

plusieurs rapports ont mis en lumière l'utilisation systématique de mines antipersonnel par la Russie, ainsi que le transfert et l'emploi d'armes à sous-munitions en Ukraine. Malte se fait l'écho de l'appel du Secrétaire général à une cessation immédiate de l'emploi de ces armes ignobles, qui ont des répercussions durables et désastreuses sur les civils innocents longtemps après la fin des conflits. L'agression de la Russie a également exposé des millions d'Ukrainiens à des risques croissants de violence fondée sur le genre, de traite, de déportation et d'exploitation, les femmes et les enfants étant les plus touchés. En outre, sous les dommages physiques subis par les victimes et les personnes rescapées se cachent des traumatismes psychologiques profondément enracinés qui affecteront des millions de personnes pendant des années. Malte continuera d'aider l'Ukraine face aux besoins humanitaires engendrés par l'agression russe.

Malte appuie également fermement tous les processus d'établissement des responsabilités en cours et le travail important de la Cour internationale de Justice et de la Cour pénale internationale, ainsi que les mandats essentiels du Registre des dommages causés par l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine et du Centre international chargé des poursuites pour le crime d'agression contre l'Ukraine pour garantir le droit à des réparations pour les victimes et leur pays.

Pour terminer, Malte réaffirme que l'Ukraine a le droit naturel de se défendre contre l'agression russe, comme le prévoit l'Article 51 de la Charte des Nations Unies. Comme tout autre État Membre de l'Organisation, elle a le droit de protéger ses citoyens, ses frontières, sa souveraineté et son intégrité territoriale. Nous appelons une nouvelle fois la Russie à mettre fin à ses hostilités et à retirer ses forces militaires, son matériel et ses hommes de main. Seule une paix globale, juste et durable en Ukraine peut garantir le maintien de la paix et de la sécurité internationales.

M. Zhang Jun (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie M. Ebo de l'exposé qu'il vient de présenter et je salue la présence de M. Lavrov, Ministre des affaires étrangères de la Fédération de Russie, et du Représentant permanent de l'Ukraine à la présente séance.

Il semble que le conflit en Ukraine s'éternise et gagne en complexité, ce que la Chine juge regrettable et inquiétant. Compte tenu du nombre croissant de facteurs contribuant à l'insécurité et à l'instabilité dans le monde, il est plus urgent que jamais de mettre fin à la crise ukrainienne, de cesser les hostilités et de rétablir la paix. Toutes les parties doivent redoubler d'efforts à cette fin.

Premièrement, nous devons œuvrer en faveur de la sécurité commune. La souveraineté et l'intégrité territoriale de tous les pays doivent être respectées. La sécurité est indivisible. Aucun pays ne doit tenter d'assurer sa propre sécurité au détriment de celle d'un autre, et la sécurité régionale ne peut être garantie par le renforcement, voire l'expansion, d'un bloc militaire. Les conséquences de l'expansion de l'OTAN vers l'est montrent que la recherche d'une prétendue sécurité absolue aux dépens d'autres pays ne fera que creuser les déficits de sécurité et de confiance, et ne contribuera en rien à rendre notre monde plus pacifique et plus stable. L'OTAN ferait bien de retenir la leçon à cet égard. La Russie et l'Ukraine sont des voisines qui ne peuvent pas s'éloigner l'une de l'autre, même si elles le désirent. Elles doivent toutes deux prendre au sérieux les préoccupations légitimes de l'autre en matière de sécurité. Le moyen ultime de sortir de cette impasse réside dans un effort de la part des deux pays et de toutes les parties concernées pour construire une architecture de sécurité équilibrée, efficace et durable, guidée par la vision d'une sécurité commune, globale, coopérative et durable.

Deuxièmement, les négociations doivent reprendre le plus rapidement possible. Nul ne sort gagnant d'un conflit ou d'une guerre. La paix ne peut être obtenue en fournissant des armes sur le champ de bataille, et des combats prolongés ne feront qu'accroître le nombre de victimes civiles. Nous avons également besoin que tous les acteurs agissent dans le plein respect du droit international humanitaire, afin de garantir la protection des civils et des infrastructures civiles. Nous devons rester très vigilants quant aux risques liés à la sûreté nucléaire. Les efforts diplomatiques ne doivent en aucun cas être abandonnés.

Nous appelons au lancement rapide d'un dialogue direct et à la reprise progressive des négociations, en vue de forger un consensus pour mettre fin aux hostilités. La communauté internationale et l'ONU doivent créer les conditions nécessaires, et toutes les parties doivent s'abstenir de toute action non constructive ou de tout discours irresponsable.

Troisièmement, compte tenu du nombre élevé d'attaques dévastatrices et de victimes civiles, de la destruction des infrastructures et des conditions météorologiques hivernales défavorables, il convient de répondre efficacement aux besoins humanitaires. Les besoins humanitaires dans les zones de conflit augmentent et la situation humanitaire est préoccupante. Nous appuyons les efforts déployés par la communauté internationale et les organisations humanitaires pour intensifier les secours en vue d'aider les populations des régions touchées à

passer l'hiver, d'améliorer les conditions humanitaires sur le terrain et d'éviter une crise humanitaire d'une plus grande ampleur.

Quatrièmement, nous ne devons ménager aucun effort pour limiter les retombées de la crise. Alors que le conflit israélo-palestinien se prolonge et que certaines tensions risquent de s'exacerber, le monde ne peut se permettre de voir se multiplier les affrontements géopolitiques. Dans le même temps, l'économie mondiale ralentit, les pays en développement ont encore plus de mal à atteindre les objectifs de développement durable dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et les effets néfastes de la crise ukrainienne et du conflit israélo-palestinien ont encore refroidi l'économie mondiale glaciale. Les pays ayant une influence notable doivent adopter une approche responsable, s'abstenir de politiser, d'instrumentaliser ou de militariser l'économie mondiale et, au contraire, collaborer pour préserver la sécurité alimentaire, énergétique et financière mondiale, ainsi que la stabilité et le bon fonctionnement des industries et des chaînes d'approvisionnement.

La situation actuelle de l'Ukraine est le résultat d'une série de facteurs complexes qui méritent une réflexion approfondie. Si nous regardons autour de nous, nous constatons que le monde est en proie à des guerres et à des conflits, à des risques et à des défis, ce qui constitue une myriade d'incertitudes et de menaces pour la paix et la sécurité internationales. Les problèmes complexes ne peuvent être résolus simplement. Face à tous ces défis, la solution ultime consiste à travailler plus dur pour bâtir un avenir commun pour l'humanité et façonner un monde imprégné d'une paix durable et d'une sécurité universelle. Chaque pays doit apporter sa pierre à l'édifice et collaborer à cette fin. La Chine continuera de prendre le parti de la paix et de la justice et travaillera sans relâche à l'instauration de la paix et de la sécurité internationales.

M^{me} Rodrigues-Birkett (Guyana) (*parle en anglais*) : Je remercie M. Adedeji Ebo, Directeur du Bureau des affaires de désarmement et Haut-Représentant adjoint pour les affaires de désarmement, de son exposé éclairant.

J'ai pris note des préoccupations exprimées quant aux risques de détournement d'armes et de munitions et à la nécessité de veiller à ce que les transferts d'armes soient conformes aux instruments de désarmement pertinents et aux résolutions du Conseil de sécurité. En tant qu'État partie au Traité sur le commerce des armes et aux conventions sur les armes biologiques, les armes chimiques, les armes à sous-munitions et les mines anti-personnel, pour n'en citer que quelques-unes, le Guyana

se fait l'écho de l'appel au respect du droit international et des instruments et obligations internationaux en matière de désarmement. Nous partageons le point de vue selon lequel la fourniture d'armes et de munitions dans toute situation de conflit armé est susceptible d'aggraver ou de prolonger la violence et les risques de détournement. C'est pourquoi nous exhortons toutes les parties à veiller à ce que tous les transferts soient transparents, conformes aux cadres juridiques internationaux et assortis de dispositions prévoyant des contrôles afin d'empêcher leur transfert irrégulier.

Nous sommes d'avis que le seul moyen efficace d'empêcher une nouvelle escalade ou une aggravation de l'instabilité en Ukraine et dans l'ensemble de la région est de mettre un terme à cette guerre. La poursuite de cette guerre entraîne des risques et des conséquences de plus en plus graves pour tous les pays, ainsi que pour la paix et la sécurité dans le monde. Comme l'a rappelé le Directeur Ebo, les estimations à ce jour indiquent qu'il y a eu près de 30 000 victimes civiles, dont 10 000 personnes tuées depuis le début de la guerre il y a deux ans. Les besoins humanitaires actuels de l'Ukraine restent très élevés, avec plus de 14 millions de personnes ayant besoin d'une aide humanitaire multisectorielle. Le fait que 4 millions de personnes, dont près d'un million d'enfants, soient toujours déplacées en Ukraine, tandis que plus de 6 millions de personnes continuent de vivre en tant que réfugiés dans les pays voisins et dans d'autres pays, est tout aussi alarmant. Le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés estime qu'environ 1 milliard de dollars sont nécessaires pour répondre aux besoins humanitaires en Ukraine et dans les pays hôtes. Ces chiffres sont choquants.

Alors que nous appelons la communauté internationale à renforcer l'aide humanitaire, nous exhortons les parties à s'engager dans un processus politique et diplomatique sérieux visant à mettre fin au conflit de manière pacifique, dans le plein respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine. La guerre n'a pas sa place au XXI^e siècle. Il est temps que nous unissions nos forces pour mettre fin aux hostilités et déployer les ressources nécessaires pour reconstruire des vies.

M. Hwang (République de Corée) (*parle en anglais*) : Je remercie à mon tour M. Ebo de son exposé.

Près de deux années se sont écoulées depuis que la Fédération de Russie a lancé son invasion armée illégale de l'Ukraine, et nous continuons d'assister à l'augmentation du nombre de victimes civiles alors que les effets de la guerre continuent de se faire sentir dans le monde entier.

Ma délégation a exprimé à plusieurs reprises ses préoccupations concernant les victimes civiles et les dommages causés aux infrastructures civiles par les attaques russes. De fait, ce sont aussi nos principes communs de longue date, généralement défendus par la communauté internationale et l'ONU elle-même, qui sont attaqués.

Comme l'ont affirmé à maintes reprises la majorité des États Membres de l'ONU, l'invasion armée de l'Ukraine par la Russie, ainsi que son annexion des territoires ukrainiens par la force, constituent des violations graves de la Charte des Nations Unies et du droit international. Les allégations de la Russie ne sauraient justifier son invasion illégale ni les conséquences humanitaires tragiques que la guerre a entraînées.

De plus, l'utilisation par la Russie d'armes provenant de la République populaire démocratique de Corée constitue une violation directe de plusieurs résolutions du Conseil de sécurité, car toute transaction d'armes avec la République populaire démocratique de Corée est interdite par ces résolutions, pour lesquelles la Russie a voté et qui ont été adoptées à l'unanimité.

Outre les munitions livrées par la République populaire démocratique de Corée, des missiles balistiques à courte portée fournis par ce pays ont frappé l'Ukraine le 30 décembre dernier et les 2 et 6 janvier. L'utilisation par la Russie de missiles nord-coréens en Ukraine a aussi des conséquences majeures sur la non-prolifération nucléaire dans le monde et dans la péninsule coréenne.

Comme il n'y a jamais eu de violation aussi grave et flagrante des résolutions du Conseil de sécurité par un membre permanent du Conseil depuis la mise en place du régime de sanctions contre la République populaire démocratique de Corée en 2006, il est difficile d'en imaginer les répercussions.

Le missile en question était un missile balistique à courte portée, qui, selon les affirmations de la République populaire démocratique de Corée, peut être équipé de têtes nucléaires, et dont le rayon d'action correspond à la péninsule coréenne. Cela génère des revenus pour la République populaire démocratique de Corée, revenus qu'elle est susceptible d'utiliser pour poursuivre le développement de ses programmes nucléaires et de missiles illégaux. Cela pourrait ouvrir la porte à de nouvelles ventes d'armes à d'autres États et à des acteurs non étatiques.

Ce qui est plus problématique pour nous, c'est la probabilité que la République populaire démocratique de Corée reçoive en retour de la Russie une contribution

importante à ses capacités militaires, en particulier des technologies liées au nucléaire et aux missiles. Ma délégation est vivement préoccupée par la récente visite, à Moscou, de la Ministre des affaires étrangères de la République populaire démocratique de Corée, Choe Son Hui, qui accompagnait un haut fonctionnaire chargé du développement et de la production d'armes. Le fait qu'ils transportaient des documents, repérés accidentellement par les médias, indiquant leur intérêt pour la poursuite de la coopération militaire avec la Russie est extrêmement inquiétant. Dans ce contexte profondément alarmant, il est affligeant de constater qu'une violation aussi flagrante de multiples résolutions du Conseil de sécurité est commise par nul autre qu'un membre permanent du Conseil de sécurité. Ma délégation condamne les transactions militaires en cours entre la Russie et la République populaire démocratique de Corée.

Pour terminer, ma délégation exhorte une fois de plus vivement la Fédération de Russie à retirer immédiatement ses forces militaires du territoire de l'Ukraine et à mettre un terme à cette guerre sanglante. La souveraineté, l'indépendance politique et l'intégrité territoriale de l'Ukraine doivent être respectées. L'exercice par l'Ukraine de son droit naturel de légitime défense, consacré par l'Article 51 de la Charte des Nations Unies, doit bénéficier du soutien et de l'assistance de la communauté internationale. La République de Corée est résolument déterminée à collaborer avec la communauté internationale pour instaurer une paix durable en Ukraine, conformément à la Charte et aux résolutions des organes de l'ONU, et maintiendra son appui à l'Ukraine dans les domaines de la sécurité, des affaires humanitaires et de la reconstruction.

M. Wood (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie le Haut-Représentant adjoint Ebo de son exposé.

Il est regrettable que la Fédération de Russie continue de demander la tenue de séances à répétition sur cette question et d'utiliser le Conseil comme tribune pour sa désinformation flagrante, que nous avons malheureusement dû écouter ce matin. C'est faire preuve d'un cynisme sans borne que de prétendre que le soutien légitime et légal à la légitime défense de l'Ukraine a pour effet de prolonger la guerre d'agression de la Russie. Il convient de répéter que des centaines de milliers de soldats russes se trouvent sur le territoire internationalement reconnu de l'Ukraine. Il n'y a pas un seul soldat ukrainien sur le sol russe.

Les accusations du représentant russe seraient plus crédibles si son gouvernement respectait le droit

international, la Charte des Nations Unies et les résolutions du Conseil de sécurité. Le Secrétaire général a répété à de nombreuses reprises que l'invasion de l'Ukraine par la Russie constituait une violation de la Charte des Nations Unies et du droit international. Aucune théorie du complot ni aucune accusation sans fondement ne saurait effacer le fait que c'est la violation par la Russie de l'intégrité territoriale de l'Ukraine qui a déclenché cette guerre. C'est l'acharnement du Président Poutine à vouloir anéantir l'Ukraine et à soumettre son peuple qui la prolonge. Les desseins impérialistes de la Russie sont manifestes, et cette séance ne représente qu'une nouvelle tentative de détourner l'attention de ses crimes de guerre et de son agression. La Russie se comporte comme un pyromane qui rejette la faute sur les pompiers afin de pouvoir poursuivre son crime.

Face à l'échec de son invasion, la Russie cherche plus d'essence pour alimenter son feu. Elle s'est tournée vers l'Iran et la République populaire démocratique de Corée pour se procurer des armes supplémentaires à employer contre l'Ukraine, ses villes et sa population. Les forces russes ont désormais utilisé contre l'Ukraine des missiles balistiques provenant de la République populaire démocratique de Corée et acquis en violation des résolutions du Conseil de sécurité, et ce, à au moins trois reprises. L'année dernière, les États-Unis ont mis au jour des éléments prouvant clairement que l'Iran avait transféré illégalement des drones iraniens à la Russie, malgré les restrictions en vigueur à l'époque de cette acquisition en vertu de la résolution 2231 (2015). Ces transferts d'armes illégaux et les transferts potentiels de technologie de la Russie vers la République populaire démocratique de Corée compromettent la stabilité régionale et le régime mondial de non-prolifération. Le Conseil doit demander des comptes à tout pays qui ne respecte pas les obligations qui lui incombent en vertu des résolutions du Conseil de sécurité.

Il est indéniable qu'aucun pays n'a payé un plus lourd tribut à l'agression de la Russie et ne souhaite la paix plus que l'Ukraine. Les réunions organisées sous l'égide de l'Ukraine dans le cadre de la formule pour la paix sont un signe clair de l'intérêt continu de la communauté internationale pour une paix juste et durable fondée sur la Charte des Nations Unies. La semaine dernière, plus de 80 pays se sont réunis à Davos, en Suisse, pour la quatrième édition de ces réunions. Ces efforts contrastent avec ceux de la Russie, qui parle d'ouverture au dialogue tout en lançant des attaques aériennes massives contre les villes ukrainiennes. Tandis que l'Ukraine est engagée dans la voie de la diplomatie avec la communauté

internationale, la Russie réagit en lançant des missiles. La Russie a même attaqué l'Ukraine au moment où le Secrétaire général et une délégation africaine pour la paix étaient en visite à Kyïv. Il ne faut pas se contenter d'écouter les déclarations de la Russie. Il faut regarder ce qu'elle fait.

La Russie peut mettre fin à cette guerre aujourd'hui, mais jusqu'à ce qu'elle choisisse de le faire, la communauté internationale doit continuer d'appuyer l'Ukraine, la Charte des Nations Unies et les principes nécessaires à l'instauration d'une paix juste et durable. La Russie doit immédiatement retirer ses forces de l'intérieur des frontières internationalement reconnues de l'Ukraine, cesser d'acquérir illégalement des équipements provenant de la République populaire démocratique de Corée et assumer ses responsabilités en tant que membre du Conseil et de la communauté internationale.

M. Fernandes (Mozambique) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier la présidence française d'avoir organisé cette importante séance d'information sur l'Ukraine. Je remercie également M. Adedeji Ebo, Haut-Représentant adjoint pour les affaires de désarmement, de ses précieuses observations.

Malgré les appels répétés à la paix et les multiples séances du Conseil de sécurité consacrées à l'Ukraine, tout règlement plausible reste hors d'atteinte, alors que nous approchons du 700^e jour depuis le début du conflit. La persistance des hostilités illustre clairement les lacunes qui caractérisent nos démarches diplomatiques actuelles. Il est indispensable que nous trouvions des moyens plus rapides et plus concrets de contribuer à juguler ce conflit ukrainien et de parvenir à un règlement durable.

Comme nous l'avons déclaré à maintes reprises, l'afflux incontrôlé d'armes exacerbe non seulement le conflit, mais complique aussi tout effort de rétablissement de la paix. L'implication de plusieurs États dans la fourniture d'armes aux deux parties au conflit vient encore compliquer le paysage juridique international et entraver les efforts diplomatiques. Malheureusement, l'afflux continu d'armes illustre la logique militaire qui prévaut chez les belligérants, convaincus que leurs désaccords ne peuvent être réglés que par la force et les moyens militaires. Cependant, l'histoire a montré à maintes reprises que les solutions militaires aboutissaient rarement à une paix durable et qu'elles perpétuaient souvent un cercle vicieux d'effusions de sang et de catastrophes humanitaires.

L'expérience acquise dans différentes régions du monde, en particulier en Afrique, notre propre continent,

montre que les victoires militaires sont souvent des victoires à la Pyrrhus. Par conséquent, pour parvenir à une paix durable, les parties doivent changer de paradigme et délaissier la force militaire au profit d'un véritable dialogue et d'une négociation sincère. Elles le doivent à leur peuple et aux générations futures.

À l'aube de 2024, nous espérons un changement de cap vers la désescalade et la stabilité, ce qui aurait donné une certaine marge de manœuvre pour les négociations. Au lieu de cela, cette nouvelle année est marquée par une aggravation des troubles dans le monde entier, ce qui montre notre incapacité collective d'investir comme il se doit dans le règlement des conflits prolongés à l'échelle mondiale.

Le conflit en Ukraine a exacerbé l'instabilité et modifié la nature des conflits qui se déroulent sur des théâtres éloignés. Les répercussions peuvent être ressenties jusqu'en Afrique, ce qui pose des problèmes importants pour la mise en œuvre de l'initiative « Faire taire les armes ». Cette initiative se heurte déjà aux causes profondes et complexes des conflits, telles que la pauvreté, les inégalités et la marginalisation politique. Aujourd'hui, elle doit également évoluer dans un paysage mondial de plus en plus militarisé.

De plus, la crise a des répercussions sur les systèmes socioéconomiques en Afrique et au-delà. Les perturbations de l'approvisionnement en énergie ont entraîné une hausse des coûts dans le monde entier. Les ruptures des chaînes d'approvisionnement et l'arrêt de l'activité commerciale nuisent aux industries à l'échelle mondiale. Les économies africaines souffrent également de l'instabilité des marchés financiers et des fluctuations monétaires. Cela illustre la façon dont les chocs géopolitiques se répercutent sur tous les continents, mettant en évidence l'interdépendance de nos systèmes socioéconomiques.

Nous plaçons depuis longtemps en faveur du dialogue et de la négociation en tant que seule voie pour mettre fin de manière décisive aux hostilités et jeter les bases d'une paix durable. Cette approche est conforme au principe du règlement pacifique des conflits défendu par divers organismes internationaux, y compris l'ONU. L'accent mis sur la négociation plutôt que sur l'intervention militaire fait écho à l'expérience du Mozambique et à son attachement aux principes de souveraineté, d'intégrité territoriale et d'indépendance politique des États.

Les mesures de confiance sont essentielles pour jeter les bases de la paix et garantir le succès des négociations. L'échange de prisonniers qui a eu lieu au début

de l'année, le plus important jamais réalisé, grâce à la médiation des Émirats arabes unis, est un bon exemple de mise en œuvre de telles mesures. Pour faire fond sur cette dynamique, d'autres initiatives pourraient être lancées, notamment l'instauration de cessez-le-feu, l'ouverture de canaux de communication pour la gestion des crises, l'adoption de mesures de contrôle des armements et l'élargissement de l'accès de l'aide humanitaire.

À la lumière de l'escalade actuelle, le Mozambique demande instamment que l'accent soit à nouveau mis sur la diplomatie pour instaurer la paix en Ukraine.

Enfin, nous sommes pleinement convaincus que la communication ouverte et la compréhension mutuelle sont les clés d'une paix durable.

M. Žbogar (Slovénie) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Haut-Représentant adjoint pour les affaires de désarmement, M. Ebo, de son exposé.

Qu'il me soit permis de me concentrer sur trois messages que nous voudrions transmettre à la séance d'aujourd'hui.

Premièrement, en ce qui concerne les transferts d'armes, nous tenons à exprimer notre vive inquiétude au sujet de la coopération militaire entre la Russie et la République populaire démocratique de Corée, ainsi que de l'importation par la Russie de missiles balistiques de la République populaire démocratique de Corée. Ces agissements constituent de graves violations de nombreuses résolutions du Conseil de sécurité et doivent être examinés plus avant par le Conseil.

Deuxièmement, la Fédération de Russie mène une guerre d'agression contre son voisin. C'est aussi simple que cela. Il est en effet cynique et plutôt osé de la part de la Russie de présenter son agression comme étant motivée par des préoccupations pour l'autonomie européenne, pour les contribuables européens, pour le sol européen et pour les civils européens, qu'elle continue de bombarder. Nous disons « Non, merci ».

Un certain nombre de pays, dont le mien, répondent à la demande d'aide de l'Ukraine dans un seul but : aider l'Ukraine à protéger ses citoyens et à se défendre sur son territoire, conformément au droit de légitime défense que lui confère l'Article 51 de la Charte des Nations Unies.

Nous attendons avec impatience le jour où la Russie retirera ses forces, où la paix reviendra en Ukraine et où les deux voisins pourront coexister pacifiquement. D'ici là, nous demanderons à la Fédération de Russie de mettre fin à l'agression et de respecter l'Acte final d'Helsinki

de 1975 sur l'inviolabilité des frontières européennes, ainsi que l'Article 2 de la Charte des Nations Unies, sur l'abstention du recours à la menace ou à l'emploi de la force contre l'intégrité territoriale de tout État.

Troisièmement, mon pays est entré au Conseil mû par la volonté déclarée de contribuer à l'instauration de la confiance, de la paix et de la sécurité, partout et à tout moment. Le droit international, le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'homme que la Fédération de Russie applique à la situation à Gaza s'appliquent également à l'Ukraine. Nous rappelons à la Fédération de Russie l'appel qu'elle a lancé contre le deux poids, deux mesures.

M. Kanu (Sierra Leone) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir organisé la présente séance. Je tiens également à remercier le Directeur du Bureau des affaires de désarmement et Haut-Représentant adjoint pour les affaires de désarmement, M. Adedeji Ebo, de son exposé.

La Sierra Leone continue d'exprimer sa vive inquiétude au sujet de la situation regrettable créée par la guerre en Ukraine, qui a de graves répercussions sur la paix et la sécurité internationales. Comme nous l'avons déjà indiqué, cette position repose sur notre foi fondamentale dans le caractère sacré de la Charte des Nations Unies et des principes qu'elle énonce, ainsi que des objectifs de l'Organisation. En conséquence, la Sierra Leone a toujours exprimé son attachement à la Charte des Nations Unies et son respect des principes inscrits dans la Charte et le droit international, notamment les principes de l'égalité souveraine de tous les États Membres de l'ONU, de l'intégrité territoriale et de l'indépendance politique des États Membres, de la non-ingérence et du règlement pacifique des différends.

Alors que nous avons déjà présenté dans cette salle notre position, fondée sur les principes, sur le conflit en Ukraine, y compris en réitérant notre appel au plein respect de la souveraineté nationale et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues, nous sommes pleinement convaincus que les parties au conflit, ainsi que les parties concernées, doivent prendre des mesures concrètes en vue d'une cessation immédiate des hostilités, et nous demandons instamment que des efforts diplomatiques soient déployés de bonne foi pour régler le conflit.

Comme l'a déjà fait remarquer l'intervenant, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme a confirmé qu'à la fin de l'année 2023, plus de

10 000 civils avaient été tués et plus de 18 000 blessés depuis le début du conflit en Ukraine en février 2022. Plus de 10 millions de personnes ont été contraintes de fuir leurs foyers, dont plus de 6,3 millions qui ont cherché refuge en dehors de l'Ukraine.

La guerre en Ukraine dure depuis plus de deux ans, sans qu'aucune issue se profile, et il semblerait que nous soyons dans une impasse militaire. À cet égard, la Sierra Leone prend note de l'affirmation de la Fédération de Russie, selon laquelle les transferts d'armes occidentales vers l'Ukraine prolongent la guerre et sapent les efforts visant à régler le conflit. En outre, la Sierra Leone prend note des affirmations de certains membres du Conseil, selon lesquelles la Fédération de Russie reçoit des armes d'États Membres qui sont sous le coup de sanctions, en violation des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

La Sierra Leone est pleinement convaincue que la fourniture d'armes dans tout conflit armé crée un risque d'escalade et de détournement des ressources, en particulier celles qui devraient être consacrées au développement socioéconomique. Cela a été démontré par le conflit en Ukraine, avec l'augmentation du nombre de morts et la destruction massive d'infrastructures civiles au cours des deux dernières années. Aussi la Sierra Leone demande-t-elle que des mesures soient prises pour empêcher le détournement des munitions et des armes, telles qu'une évaluation des risques avant le transfert et une vérification de l'utilisateur final, pour contribuer à appuyer la prévention des conflits et le relèvement postconflit, entre autres choses. La Sierra Leone condamne toute forme de transfert illicite d'armes et réaffirme que tout transfert d'armes doit se faire dans le respect du cadre juridique international applicable.

La situation humanitaire en Ukraine ne s'améliore pas, et nous avons déjà dit au Conseil que plus de 14,6 millions de personnes, soit environ 40 % de la population ukrainienne vivant en Ukraine, auront besoin d'une aide humanitaire en 2024.

Selon nous, s'agissant du conflit en Ukraine, l'accent doit être mis sur trois points.

Premièrement, il faut chercher à mettre fin au conflit. Par conséquent, nous appelons les parties au conflit à cesser les hostilités et à collaborer de manière constructive afin de trouver une solution politique et diplomatique, comme le prévoit l'Article 33 de la Charte des Nations Unies.

Deuxièmement, il faut remédier à la situation humanitaire désastreuse, en particulier en Ukraine. Il n'est pas possible d'y remédier entièrement si les combats se poursuivent. Si aucune issue au conflit ne se profile à l'horizon, les destructions de vies et de biens se poursuivront, dans les deux camps, dans un cercle de violence sans fin.

Troisièmement, nous devons éviter une catastrophe nucléaire. Étant donné que des combats se déroulent à l'intérieur et à proximité d'installations et de centrales nucléaires, on ne peut exclure le risque que celles-ci soient touchées par un projectile lancé par l'une ou l'autre des parties au conflit, ce qui conduirait à une situation que personne au Conseil n'est prêt à envisager.

Je conclurai en réitérant l'appel de la Sierra Leone à la cessation immédiate des hostilités et au plein respect de la souveraineté nationale et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine, à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues, conformément à la Charte des Nations Unies et au droit international. Nous appelons à des efforts diplomatiques en toute bonne foi pour régler ce conflit, ce qui implique de prendre en considération les préoccupations légitimes de toutes les parties concernées.

M. De La Gasca (Équateur) (*parle en espagnol*) : Nous saluons la participation de M. Sergey Lavrov, Ministre des affaires étrangères de la Fédération de Russie, à la présente séance. Nous remercions M. Adedeji Ebo, Haut-Représentant adjoint pour les affaires de désarmement, de son exposé instructif. Je salue la participation de l'Ukraine à la séance d'aujourd'hui.

L'Équateur a toujours souligné que la guerre, l'occupation et la violence armée sont à l'origine de violations des droits de l'homme et d'atteintes à ces droits. Le rapport récent de la mission de surveillance des droits de l'homme en Ukraine révèle une augmentation alarmante du nombre de victimes civiles dans ce pays. Rien qu'entre le 29 décembre 2023 et le 20 janvier 2024, des centaines de civils ont été blessés ou tués à la suite de l'intensification des attaques de missiles et de drones menées par la Fédération de Russie. Les décès survenus hier dans la ville occupée de Donetsk mettent en évidence la douleur et les souffrances auxquelles les civils sont exposés.

Ma délégation reconnaît également le droit inaliénable de légitime défense qu'a chaque nation, conformément au droit international et à la Charte des Nations Unies, et notamment l'Article 51. Ce principe est un pilier de la coexistence pacifique entre les nations. Nous sommes conscients des risques que représente

l'afflux massif d'armes et de munitions, qui peuvent contribuer à une éventuelle escalade et entraîner un risque de détournement et de prolifération, même après la fin d'un conflit. Les mesures visant à contrer ces risques sont donc essentielles pour la sécurité et la stabilité régionales, le relèvement postconflit et même la prévention des conflits dans d'autres régions. Nous rappelons la nécessité de donner la priorité à la protection des civils et de respecter les restrictions imposées par le droit international humanitaire en ce qui concerne l'utilisation d'explosifs dans les zones peuplées et la destruction d'infrastructures civiles indispensables à la survie de la population.

Tout transfert d'armes doit se faire dans le respect du cadre juridique applicable et doit être soumis à des garanties permettant de veiller au respect des principes de distinction, de proportionnalité et de précaution. En outre, nous réitérons notre appel urgent à toutes les parties au conflit pour qu'elles garantissent aux experts de l'Agence internationale de l'énergie atomique un accès sans entrave à toutes les zones de la centrale nucléaire de Zaporizhzhia, en Ukraine. Il est essentiel que la sécurité et la protection de cette centrale soient garanties afin d'éviter un accident qui aurait des conséquences dévastatrices non seulement pour l'Ukraine, mais aussi pour la région et le monde entier.

L'Équateur se félicite de tous les efforts internationaux visant à donner la priorité aux négociations et à la diplomatie. Nous appelons à nouveau la Russie à mettre fin à son occupation et à son agression militaire contre l'Ukraine, comme l'a ordonné la Cour internationale de Justice le 16 mars 2022, afin d'ouvrir la voie à une solution pacifique, dans le respect des principes énoncés dans la Charte des Nations Unies.

M. Kariuki (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie M. Ebo de son exposé.

Il y a deux ans, la Russie a lancé son invasion à grande échelle de l'Ukraine. Depuis le début de cette attaque illégale et non provoquée, plus de 300 000 soldats russes ont été tués ou blessés. Les mères et les épouses de soldats russes ont été arrêtées ou n'ont pas été écoutées. Des milliers de manifestants russes anti-guerre ont été arrêtés. Des organes de presse ont été fermés et de nombreux journalistes sont aujourd'hui dans des prisons russes. Dix-huit années de modernisation de l'armée russe ont été réduites à néant. Aujourd'hui, l'industrie russe de la défense démonte des réfrigérateurs pour en extraire les pièces détachées. Le pays commande ses armes à la République populaire démocratique de Corée, en violation de multiples résolutions adoptées dans cette salle,

sur instruction du Ministre russe des affaires étrangères. L'achat et l'utilisation de drones iraniens par la Russie constituent une violation d'une résolution du Conseil de sécurité par ces deux États.

Et dans quel but ? Pour perdre plus de la moitié des terres dont la Russie s'est emparée depuis février 2022 et un cinquième de sa flotte de la mer Noire ? Pour que son économie enregistre des pertes de plus de 400 milliards de dollars à cause des sanctions et du départ de centaines de milliers de jeunes Russes qui ont émigré en quête d'un avenir meilleur ? Cette guerre ne profite à personne, ni aux Russes, et encore moins aux Ukrainiens. La dernière fois que le Ministre russe des affaires étrangères était dans cette salle (voir S/PV.9421), il a parlé de la protection des droits des russophones en Ukraine. Pourtant, la seule menace qui pèse sur les civils en Ukraine provient toujours de la Russie, qui continue d'empêcher les organisations humanitaires d'accéder à des millions de personnes dans le besoin. La Commission d'enquête de l'Organisation des Nations Unies sur l'Ukraine a fait état de tortures systématiques infligées par les autorités russes aux civils ukrainiens. Les frappes de missiles russes continuent de toucher des agglomérations, et certaines des plus intenses à ce jour ont eu lieu pendant les fêtes de fin d'année.

Et la Russie dit qu'elle veut la paix. Mais alors que l'Ukraine, le Royaume-Uni et environ 80 autres pays étaient réunis à Davos la semaine dernière pour discuter des plans de paix du Président Zelenskyy, fondés sur les principes de la Charte des Nations Unies à laquelle tous les pays représentés dans cette salle ont adhéré, le responsable adjoint du Conseil national de sécurité russe a déclaré qu'il ne pourrait jamais y avoir de paix tant qu'il existerait un État ukrainien indépendant. Il ne s'agit pas de paix. C'est de l'assujettissement, qui mettrait en péril l'existence même de l'Ukraine en tant qu'État et ouvrirait une nouvelle ère d'instabilité mondiale.

C'est pourquoi le Royaume-Uni continuera de réapprovisionner les défenses aériennes de l'Ukraine pour l'aider à protéger ses civils contre ces attaques brutales. C'est pourquoi nous avons signé un nouvel accord à long terme sur la coopération en matière de sécurité et annoncé une augmentation de 2,5 milliards de livres sterling de l'aide militaire et de 18 millions de livres sterling de l'aide humanitaire pour l'Ukraine. C'est parce que la sécurité de l'Ukraine est déterminante pour la sécurité mondiale. Comme l'a déclaré le Premier Ministre de mon pays lors de sa récente visite à Kyïv, nous restons fermement attachés à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières, et nous sommes déterminés à

faire en sorte que l'Ukraine puisse se défendre, résister à toute coercition future, choisir son propre avenir et prospérer pacifiquement.

M. Bendjama (Algérie) (*parle en anglais*) : Je remercie le Haut-Représentant adjoint Adedeji Ebo de son exposé.

L'Algérie est vivement préoccupée par la multiplication des zones de tension à travers le monde alors que nos efforts collectifs ne parviennent pas à apporter des solutions durables et pacifiques aux conflits. Face à cette situation complexe, le Conseil de sécurité, organe à qui incombe la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales, n'a pas été en mesure de s'acquitter de son mandat. Cela est principalement dû à l'exacerbation du phénomène de polarisation, qui ne contribue qu'à prolonger les crises et à intensifier les tensions.

L'Algérie partage la préoccupation que suscite l'utilisation d'armes et de munitions d'une létalité et d'une puissance destructrice croissantes. L'afflux de ces armes et munitions dans les zones de conflit ne fera qu'accroître les pertes en vies humaines, prolonger les souffrances de la population et entraver encore davantage les perspectives de solutions prévisibles. Nous appelons toutes les parties à défendre la Charte des Nations Unies et à s'acquitter pleinement des obligations qui leur incombent en vertu du droit international humanitaire, notamment en ce qui concerne la protection des civils et des infrastructures civiles.

Aucun effort ne doit être ménagé pour soulager la souffrance humaine. Malheureusement, à l'heure actuelle, aucun effort, aucune initiative ni aucune tentative de médiation ne sont en cours en vue de mettre fin aux hostilités. En tant que Conseil de sécurité, nous devons nous attacher à promouvoir des solutions pacifiques en créant des conditions propices à un dialogue inclusif et constructif. Cette entreprise doit être guidée par le principe du règlement pacifique des différends. L'Algérie estime que seule une paix juste et durable, fondée sur les buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies et prenant en compte les préoccupations légitimes de toutes les parties en matière de sécurité permettra de régler cette crise. Nous estimons également qu'il est primordial de promouvoir et d'intensifier les efforts diplomatiques internationaux pour parvenir à la paix, non seulement en Ukraine, mais partout dans le monde.

À ce stade, je suis au regret de rappeler au Conseil que les territoires palestiniens ne doivent pas

faire exception. Le carnage perpétré par la Puissance occupante et le meurtre de 24 000 Palestiniens à Gaza doivent également cesser maintenant. Nous en sommes à 24 000 victimes en trois mois, contre 10 000 en deux années de guerre en Ukraine. Je ne puis décrire autrement l'horreur que représente le fait de tuer des centaines d'enfants et de femmes innocents chaque jour à Gaza et de priver toute une population des services de base et de l'aide humanitaire indispensables à sa survie. N'oublions pas les Palestiniens de Gaza. Pour nous, la vie des Palestiniens compte aussi.

M^{me} Baeriswyl (Suisse) : Je remercie M. Adedeji Ebo, Haut-Représentant adjoint pour les affaires de désarmement, de son intervention.

En 1956, le Secrétaire général de l'ONU de l'époque, Dag Hammarskjöld, rappelait ici, dans cette salle, que :

« Les principes de la Charte sont, de loin, plus grands que l'Organisation qui les incarne et les buts qu'ils sont destinés à sauvegarder sont plus sacrés que la politique d'aucun peuple ou d'aucune nation. » (S/PV.751, p.1)

L'universalité de ces principes constitue la colonne vertébrale du droit international et des relations entre les peuples et les nations. L'un de ces principes fondamentaux est l'interdiction du recours à la force. L'agression militaire de la Russie contre l'Ukraine est une violation flagrante de ce principe, que la Suisse condamne avec la plus grande fermeté.

Après presque deux ans, les souffrances causées par cette guerre nous rappellent la centralité de la Charte et de ses principes. Comme l'a dit le Secrétaire général la semaine passée à Davos, « lorsque les normes mondiales s'effondrent, la confiance s'effondre également ». C'est pourquoi la Suisse exhorte une fois de plus la Russie à cesser immédiatement les hostilités et à retirer ses troupes du territoire ukrainien. L'Ukraine a le droit, en vertu de la Charte des Nations Unies, d'assurer sa sécurité et de défendre son intégrité territoriale et sa souveraineté.

Nous rappelons que le respect des conventions et instruments multilatéraux relatifs aux transferts d'armes, y compris les résolutions du Conseil, est essentiel. Nous sommes particulièrement inquiets face aux informations selon lesquelles la Russie aurait reçu des armes, et même utilisé des missiles balistiques de la République populaire démocratique de Corée lors des récentes attaques. Nous appelons la Russie, ainsi que tous les autres États Membres de l'ONU, à pleinement respecter leurs engagements

découlant des résolutions pertinentes du Conseil, telles que la résolution 1718 (2006), interdisant tout transfert d'armes depuis et vers la République populaire démocratique de Corée.

Après presque deux ans depuis le début de l'agression militaire, la population ukrainienne compte sur la solidarité internationale pour se chauffer, se loger et se nourrir. L'intensification inédite des attaques russes sur les villes et les infrastructures de tout le pays, dans des conditions hivernales extrêmes, tue des civils par centaines et accentue les besoins humanitaires. Nous déplorons également les attaques sur les civils dans l'est de l'Ukraine, sous contrôle russe, notamment à Donetsk ce dimanche. Nous rappelons que le droit international humanitaire doit être respecté à tout moment et que les parties au conflit doivent assurer la protection de la population civile et respecter les règles relatives à la conduite des hostilités.

Nous nous faisons l'écho de l'appel de l'ONU à répondre aux besoins des Ukrainiennes et Ukrainiens à l'intérieur et à l'extérieur de leur pays pour 2024. Je peux assurer que la Suisse continuera à apporter sa contribution. Toutefois, tant que l'agression militaire perdurera, les souffrances continueront. Les efforts pour arriver à une paix juste en Ukraine doivent dès lors être redoublés.

Fidèles à notre engagement de longue date en faveur de la paix, nous sommes prêts à soutenir toute initiative et tout dialogue visant à instaurer une paix conforme à la Charte des Nations Unies. La participation de 82 pays et organisations internationales à la quatrième réunion des conseillers à la sécurité nationale à Davos la semaine dernière témoigne du souhait croissant de discuter des principes pour le rétablissement d'une paix durable en Ukraine. Nous saluons cette volonté d'œuvrer pour la paix au niveau transrégional.

La Suisse souhaite apporter sa contribution à cet égard. C'est pourquoi, à la demande du Président ukrainien, nous nous sommes engagés dans les efforts visant à consolider une compréhension commune de la voie à suivre pour parvenir à une paix durable en Ukraine, qui soit partagée par la plus large représentation possible des pays. Ainsi, une conférence de haut niveau contribuerait à poser les bases pour des négociations de paix futures rassemblant toutes les parties dans l'esprit de la Charte des Nations Unies, qui appelle à un règlement pacifique des différends.

Cette guerre concerne finalement tous les États signataires de la Charte, car elle est contraire à ce traité

universel. En tant que membre élu du Conseil de sécurité et au-delà, nous sommes profondément engagés pour la réalisation des principes énoncés dans la Charte et pour la protection et le retour de la paix sur notre continent et ailleurs.

M^{me} Shino (Japon) (*parle en anglais*) : Je remercie M. Adedeji Ebo, Haut-Représentant adjoint pour les affaires de désarmement, de son exposé.

La Russie a demandé la tenue de cette séance, affirmant que les transferts d'armes occidentales vers l'Ukraine aggravent la crise et sapent les efforts visant à parvenir à un règlement pacifique. Nous avons perdu le compte du nombre de fois où la Russie a demandé la tenue de séances similaires du Conseil de sécurité depuis le début de son agression contre l'Ukraine en février 2022, simplement à des fins politiques.

La Russie a exprimé son inquiétude face au soutien dont bénéficie l'Ukraine, qui a pour but d'aider ce pays à défendre sa souveraineté et son intégrité territoriale contre elle. Il ne fait aucun doute que ce soutien est juste et légal au regard du droit international. D'autre part, la Russie utilise impitoyablement ses armes, y compris celles obtenues auprès de la Corée du Nord, contre l'Ukraine, en violation des résolutions du Conseil de sécurité, en plus de son agression, qui constitue en soi une violation de la Charte des Nations Unies. La Russie, qui a tué tant de civils, n'hésite pas ensuite à prôner la paix. Étant donné le nombre incalculable de victimes et de blessés, aucune personne raisonnable ne peut être convaincue par ses propos. Il importe toujours au plus haut point d'appliquer le principe de responsabilité.

Comme cela a été souligné à plusieurs reprises, il ne s'agit pas uniquement d'un problème européen. C'est l'ensemble de la communauté internationale, y compris le Japon, qui est concernée. La Russie remet en cause la légitimité des institutions judiciaires internationales, telles que la Cour pénale internationale et la Cour internationale de Justice, et fait fi des voix de l'Assemblée générale et des peuples du monde. Ses actes ébranlent les fondements mêmes de l'ordre international basé sur l'état de droit. Il ne s'agit donc pas de choisir entre le camp de la Russie et un autre ; il ne s'agit pas non plus d'un conflit entre l'Occident et la Russie, comme le prétend régulièrement cette dernière. Dans cette guerre d'agression, il y a seulement, d'un côté, ceux qui enfreignent la Charte des Nations Unies et, de l'autre, ceux qui la défendent. C'est un fait indéniable, qui ne peut être modifié, quelles que soient les tentatives de la Russie à cet égard. Nous respectons les appels lancés en faveur de la paix par bon nombre de pays

et les efforts fournis en ce sens. Nous souhaitons tous la paix. Une fois de plus, le Japon souligne qu'une paix juste et durable en Ukraine doit être basée sur la Charte des Nations Unies, et que l'appel en faveur de la paix doit être adressé à la Russie. Tout comme la Russie a lancé cette guerre d'agression, elle peut décider d'y mettre un terme.

Le Japon a connu de nombreuses catastrophes naturelles et a récemment été frappé par un séisme puissant. Nous avons reçu des messages de sympathie et de solidarité du monde entier, y compris de pays en situation difficile, comme l'Ukraine. Nous les en remercions tous. Les souffrances du peuple ukrainien ne sont pas dues à une catastrophe naturelle. L'agression de la Russie est une catastrophe entièrement provoquée par l'être humain, et la Russie peut y mettre un terme. Le Japon appelle une nouvelle fois la Russie à se retirer immédiatement et sans condition de l'ensemble du territoire internationalement reconnu de l'Ukraine. Nous nous tiendrons aux côtés de l'Ukraine aussi longtemps qu'il le faudra.

Le Président : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de la France.

Je remercie M. Ebo de son exposé.

Cela fait bientôt deux ans que la Russie nous abreuve de toutes sortes de prétextes pour justifier sa guerre d'agression contre l'Ukraine. Mais son édifice de mensonges ne résiste pas devant l'évidence : elle peut choisir, chaque jour, depuis le 24 février 2022, de cesser son agression, sans préjudice aucun pour sa propre sécurité. Et les soutiens de l'Ukraine ne sont pas davantage responsables que celle-ci de la poursuite du conflit.

Notre soutien s'inscrit dans le cadre de l'Article 51 de la Charte des Nations Unies. Il permet à l'Ukraine de défendre son territoire et sa population. Les capacités de défense antiaérienne l'aident à se protéger contre les frappes russes qui ciblent des civils et des infrastructures civiles. En formant les forces armées ukrainiennes, nous les aidons à repousser les assauts des forces russes. Ce soutien dépasse le seul cas de l'Ukraine : le combat que mènent les Ukrainiens, c'est aussi un combat pour notre Charte et notre sécurité collective. C'est un combat pour que chaque État Membre voie son intégrité territoriale respectée, sans crainte d'être agressé par un voisin.

La Russie, elle, reste sourde aux appels et poursuit sa guerre illégale. Elle n'écoute ni la Cour internationale de Justice qui, dès le 16 mars 2022, lui a enjoint de retirer ses troupes du territoire ukrainien ; ni l'Assemblée générale qui, à chaque fois à une écrasante majorité, a affirmé

et réaffirmé, à quatre reprises, son attachement à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine.

Pour conduire sa guerre illégale, la Russie, membre permanent du Conseil de sécurité, acquiert des drones auprès de l'Iran et des missiles balistiques auprès de la Corée du Nord, en violation des résolutions du Conseil. Elle fragilise ainsi nos régimes de non-prolifération.

La Russie prétend se soucier d'un règlement pacifique du conflit. En réalité, seule l'Ukraine a lancé un processus crédible pour travailler à une paix juste et durable, fondée sur les principes consacrés par la Charte des Nations Unies, associant un nombre croissant de pays. Nous la soutenons et continuerons de la soutenir.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Je donne maintenant la parole au représentant de l'Ukraine.

M. Kyslytsya (Ukraine) (*parle en anglais*) : Je prends acte de la présence du représentant de Poutine, qui occupe le siège permanent de l'Union soviétique.

Je ne suis pas surpris que la personne pour laquelle l'Ambassadeur russe a demandé la tenue de la présente séance ait rapidement quitté la salle. Néanmoins, nous sommes conscients du rôle important que joue le Conseil de sécurité pour ce qui est de documenter les témoignages des réincarnations modernes de Von Ribbentrop et de ses sbires. Ces témoignages seront sans aucun doute utiles dans les futurs procès intentés aux criminels de guerre, et justice sera rendue, même si aujourd'hui l'injustice est omniprésente.

En 1952, Fritz Bauer, qui a joué un rôle crucial dans les procès d'Auschwitz à Francfort, a formulé l'expression d'« État nazi injuste » et tenté de faire prévaloir la mémoire et les lumières dans un système judiciaire qui, comme en Russie aujourd'hui, était établi au sein d'une population pour qui faire l'autruche, garder le silence, mentir et tolérer ostensiblement l'injustice étaient le mot d'ordre. Sa devise était : « Rien n'appartient au passé ; tout est toujours présent et peut se retrouver dans l'avenir ».

Nous réaffirmons que la guerre de la Russie contre l'Ukraine et l'occupation des territoires souverains ukrainiens ont été et restent la seule source des souffrances de la population civile. Hier encore, l'armée russe a bombardé une centaine de villes et de villages ukrainiens dans neuf régions, de Chernihiv à Sumy en passant par Mykolaiv et Kirovohrad. Les attaques russes les plus violentes ont eu lieu dans la région de Donetsk. La Fédération de Russie

a demandé la tenue de cette séance pour examiner la question des fournitures d'armes. De fait, les transferts d'armes et de matériel militaire que la Russie reçoit, en particulier de l'Iran et de la République populaire démocratique de Corée, continuent d'alimenter le conflit et font de plus en plus de victimes parmi les civils en Ukraine.

Le même Fritz Bauer, que j'ai déjà cité, dit un jour à ses collègues, quelques années après la défaite militaire du régime nazi : « Dès que je franchis la porte de mon bureau, je suis en territoire ennemi ». Lorsque je quitte mon bureau ici à New York, je ne suis pas en territoire ennemi, et avant la séance du Conseil de sécurité, un groupe d'États Membres a fait une déclaration conjointe sur la question de la fourniture d'armes et de munitions à la Fédération de Russie par certains États, en violation des résolutions pertinentes du Conseil. Je ne suis pas seul, comme les membres l'ont vu il y a une heure, et je ne suis pas en territoire ennemi ici au Conseil. J'invite tout le monde à lire très attentivement cette déclaration, et ceux qui le souhaitent peuvent encore s'y rallier.

Un autre témoignage, ou plutôt un aveu complet, a été fait la semaine dernière par un certain Medvedev, l'ancien Président russe et actuel adjoint de Poutine au Conseil de sécurité russe. Sur sa chaîne Telegram, il a ouvertement et en toute franchise énoncé le véritable objectif de la guerre de la Russie contre l'Ukraine, qui est de tuer tous les Ukrainiens tant qu'ils voudront avoir leur propre pays indépendant. On peut difficilement comprendre autrement sa déclaration, sachant qu'il a déclaré :

« L'existence de l'Ukraine représente un danger mortel pour les Ukrainiens. Ils finiront par comprendre que la vie avec la Russie dans un vaste État partagé, ce dont ils ne veulent pas trop pour l'instant, vaut mieux que la mort – la leur et celle de leurs proches. Et plus tôt les Ukrainiens en prendront conscience, mieux ce sera ».

Il s'agit tout bonnement d'un manifeste pour le génocide, qui ne peut être comparé qu'à un autre manifeste de ce genre, écrit il y a pratiquement un siècle et connu sous le titre de *Mein Kampf*. On a beaucoup relevé le fait que les actes et les propos de la Russie font précisément écho à ceux des nazis. Il peut sembler maladroite que la Russie accuse les autres de néonazisme pour justifier son agression, mais il faut en fait y voir une manifestation du phénomène psychologique de projection, c'est-à-dire quand quelqu'un attribue à autrui ses propres pensées, sentiments et idées. Le slogan « la guerre jusqu'au dernier Ukrainien », que la délégation russe a si souvent utilisé dans cette salle pour accuser, traduit donc en réalité la

volonté profonde de la Russie. M. Medvedev l'a lui-même admis, les Russes vont en effet faire la guerre jusqu'au dernier Ukrainien, simplement parce que leur vision du monde n'inclut ni l'Ukraine ni les Ukrainiens. Et c'est la seule raison pour laquelle la Russie est tellement contrariée à la fois par la résilience de l'Ukraine et par la solidarité mondiale envers mon pays, laquelle prend notamment la forme d'armes fournies à l'Ukraine pour l'aider à exercer son droit de se défendre, en stricte conformité avec l'Article 51 de la Charte des Nations Unies.

Il faut impérativement souligner que la détermination de la Russie à faire du tort aux civils ukrainiens n'a pas faibli, mais s'est en réalité sensiblement accrue. La Russie multiplie les attaques et les tirs de missile dans toute l'Ukraine. Le nombre de victime a chuté parce que la plupart des missiles russes n'atteignent pas leur cible, et cela n'est dû qu'au renforcement de la défense aérienne fournie par nos alliés. C'est littéralement ce qui sauve nos enfants, parallèlement aux mesures d'évacuation prises par les autorités ukrainiennes pour protéger les habitants des zones les plus dangereuses.

Hier marquait le centenaire de la mort de Lénine, autre idole des Russes aujourd'hui et meneur du coup d'État des bolcheviques en Russie. Certains d'entre nous se souviennent peut-être du nombre de fois où Poutine lui a publiquement reproché la création de l'Ukraine. Il peut donc paraître surprenant qu'un des premiers réflexes des envahisseurs russes dans de nombreuses localités ukrainiennes ait été de remettre en place les monuments dédiés à Lénine. Cependant, c'est plutôt logique, étant donné que l'actuel dictateur du Kremlin s'emploie scrupuleusement à marcher sur les traces de son prédécesseur bolchevique. À vrai dire, Lénine avait une maxime très simple qu'il servait souvent à ses complices : « si nous perdons l'Ukraine, c'est notre tête que nous perdons » – et les Russes ont en effet perdu la tête.

L'attitude coloniale et impérialiste à l'égard de l'Ukraine a toujours caractérisé les autorités russes, que ce soit les tsars, les communistes soviétiques ou les criminels de Poutine. Et de leur point de vue, la paix dans la guerre actuelle revient à perdre l'Ukraine. C'est pourquoi la Fédération de Russie est si résolument opposée à la mise en œuvre de la formule pour la paix. La question est plutôt rhétorique, mais à quoi exactement la Russie objecte-t-elle ? Est-ce à l'idée d'une paix globale, juste et durable, ou au fait que la paix devrait être fondée sur les principes consacrés par la Charte ? De toute façon, quels que soient les états d'âme de la Russie, le processus de

paix est bien engagé. La quatrième réunion des conseillers pour la sécurité nationale et la politique étrangère sur la mise en œuvre de la formule pour la paix s'est tenue à Davos le 14 janvier. Plus de 80 États et organisations internationales y ont participé, témoignant d'un intérêt qui croît rapidement pour cette solution. La réunion portait sur l'examen de points précis de la formule, notamment le retrait des troupes russes et la cessation des hostilités, le rétablissement de la justice, la sûreté environnementale et la prévention d'une escalade ou d'une répétition de l'agression, confirmant que nous nous dirigeons vers la fin de la guerre.

En outre, deux sessions spéciales ont eu lieu, respectivement sur la sécurité alimentaire et sur les aspects humanitaires de la guerre. Comme indiqué dans le communiqué de presse des Coprésidentes de la réunion, l'Ukraine et la Suisse, les participants ont défini les prérequis pour la préparation d'une réunion des chefs d'État et de gouvernement, dans le but d'imprimer l'élan nécessaire à une réunion de haut niveau qui permette de définir un socle commun et universel afin de parvenir à une paix globale, juste et durable pour l'Ukraine sur la base de la formule ukrainienne pour la paix. L'accent a également été mis sur le fait que la sécurité de l'Ukraine est indissociable de la sécurité mondiale et régionale. La guerre contre l'Ukraine constitue donc toujours l'un des principaux facteurs de déstabilisation de la sécurité mondiale, et il convient par conséquent de renforcer nettement les efforts de paix si nous voulons mettre un terme juste et global à la guerre. La tâche de la communauté mondiale ne doit pas se limiter à faire cesser la guerre, mais consister aussi à surmonter les conséquences de toutes les crises qu'elle a causées dans le monde entier.

Il y a tout un symbole dans le fait que mon pays célèbre aujourd'hui la Journée de l'unité de l'Ukraine. L'unité a de nombreuses dimensions et manifestations. C'est la résilience des soldats ukrainiens défendant leur terre natale contre l'agresseur assoiffé de sang. C'est le nombre record de participants à Davos en faveur de la paix pour l'Ukraine. C'est la solidarité avec l'Ukraine, y compris ici dans cette salle. C'est l'aide apportée par nos alliés en vue d'améliorer nos capacités défensives. C'est également un attachement partagé aux valeurs de la démocratie, de la liberté et de la justice. J'encourage le Conseil à être guidé par cette image et cet esprit d'unité, condition *sine qua non* de la réussite des efforts déployés pour maintenir pleinement la paix et la sécurité internationales.

La séance est levée à 11 h 45.